

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

DU « SUR-MESURE » POUR LES ENTREPRISES

Les chantiers coopératifs de la culture

La politique culturelle de la Région Bretagne est le fruit d'une co-construction avec les acteurs de ce secteur. En 2016, Jean-Michel Le Boulanger, Vice-président en charge de la culture et de la communication, a ainsi confié à des groupes de travail l'exploration de nouveaux chantiers : appropriation citoyenne des politiques culturelles, métiers d'art, transmission de la matière culturelle de Bretagne. Avec

Loïg Chesnais-Girard, premier Vice-président, il a également ouvert une réflexion sur l'accompagnement économique du cinéma en Bretagne. Dès le 20 mars, le Conseil régional a adopté de nouveaux dispositifs en réponse à ces travaux. Le nouvel engagement en faveur des métiers d'art se concrétise par des aides aux salons et aux déplacements collectifs des professionnels hors de Bretagne. Une cellule régionale métiers d'art est aussi en

gestation. Un appel à projets est lancé en collaboration avec la politique du patrimoine pour accompagner les associations dans leurs efforts de transmission de la matière culturelle de Bretagne et de promotion de la diversité culturelle auprès des plus jeunes. Enfin, dans le cadre de la politique économique, les projets cinématographiques les plus ambitieux trouveront aussi désormais de nouveaux appuis. ❀

DU « SUR MESURE » POUR LES ENTREPRISES

Les lois de réformes territoriales (lois Maptam et NOTRe) ont redéfini le périmètre des compétences en matière de développement économique et conforté le rôle des Régions. Elles assurent désormais le pilotage de l'aide aux entreprises en lien avec le niveau intercommunal. Dans ce nouveau cadre, la Région Bretagne a repensé sa stratégie et ses outils et initié un partenariat fort avec les 59 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Dans son actualisation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui couvre la période 2014-2020, la Région a confirmé les orientations de la Glaz économie, adoptée en 2013, et posé le diagnostic, les enjeux et les grands objectifs en matière de développement économique : promouvoir une économie productive, conforter la compétitivité des entreprises et des filières bretonnes en développant l'innovation et l'internationalisation de l'économie, conforter les filières clés et les accompagner dans leurs nécessaires mutations, permettre le positionnement de la Bretagne sur des secteurs émergents à fort potentiel. Cela inclut également les stratégies des deux métropoles bretonnes et la stratégie régionale de développement de l'économie sociale et solidaire. Son action continue aujourd'hui de s'inscrire dans le

prolongement de ces axes, avec une attention particulière portée cette année à l'articulation avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Acteurs majeurs dans le champ du développement économique, la Région et les EPCI travaillent à une plus forte synergie d'actions pour créer un écosystème favorable à la croissance et à l'emploi. Faire converger leurs priorités stratégiques pour mieux articuler leurs dispositifs en matière d'accompagnement des entreprises : c'est toute l'idée du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises (SPAÉ) qui va se structurer à compter de cette année.

Une gouvernance partagée et réactive

Mis en œuvre dans le cadre d'une contractualisation entre chaque EPCI breton et la Région et fondé sur le principe de subsidiarité, le SPAÉ sera pour les entreprises la garantie de bénéficier, où qu'elles se trouvent et quel que soit leur projet, d'un accompagnement adapté, réactif et en capacité de les suivre dans la proximité. Il répond en outre à plusieurs objectifs : développer et animer un réseau régional de développeurs économiques ; clarifier le rôle des acteurs institutionnels pour rendre leur action plus lisible ; renforcer la réactivité des opérateurs du développement économique ; adapter les modalités d'organisation aux spécificités des territoires. Le SPAÉ s'appuie sur la mise en place d'une organisation et d'une coordination de l'ensemble des acteurs du développement économique, reposant sur une série de principes parmi lesquels :

“ Nous soutenons les projets d'aujourd'hui qui seront l'emploi de demain ”

Loïg Chesnais-Girard,

Vice-président chargé de l'économie, de l'innovation et de l'attractivité

“ Poser les fondations d'un partenariat nouveau, plus efficace et plus lisible ”

Jean-Yves Le Drian,

Président du Conseil régional de Bretagne

- la responsabilité de premier niveau confiée aux EPCI d'organiser leur réseau local et son animation, en mobilisant prioritairement l'ensemble des opérateurs existants. Ceci laisse la souplesse à chaque territoire de coordonner l'ensemble des acteurs du champ du développement économique, tout en affirmant son rôle de chef d'orchestre local et de garant de la même qualité du service rendu aux entreprises ;
- l'engagement du Conseil régional de prendre en compte les enjeux d'équité territoriale en apportant une présence et un soutien spécifique aux territoires ;
- une logique de solidarité et d'effet réseau entre EPCI, afin d'éviter les concurrences stériles entre territoires proches et d'œuvrer dans le sens de la dynamique économique régionale.

Enfin, parce qu'il est une dynamique à engager pour une action publique plus harmonieuse, le SPAE est synonyme d'engagements tant pour la Région que pour les EPCI. Chacun veillera donc à :

- garantir aux entreprises un premier accueil de type « guichet unique ». Ce premier accueil comprend la mise à disposition d'une information qualifiée sur les dispositifs d'accompagnement et un premier niveau de conseil aux entreprises;
- avoir une bonne connaissance de l'ensemble de l'écosystème local et régional afin d'assurer, quel que soit le sujet, le bon aiguillage des entreprises;
- partager l'information et les données dans une démarche proactive d'accompagnement des entreprises;
- faciliter la mise en place et la vie d'un outil permettant de systématiser et de fluidifier ce partage d'informations.

Le SPAE n'entraîne en aucun cas la mise en place d'une administration nouvelle, mais

se traduira par une organisation optimisée reposant sur les principes de valorisation de l'existant, de confiance, de subsidiarité et de proximité.

Les EPCI et la Région s'engageront conjointement à la mise en œuvre des principes et engagements par la signature d'une « charte du SPAE ». Les premières seront signées avant l'été, conjointement à la signature des conventions de partenariat.

Une offre harmonisée et simplifiée

La mise en œuvre de son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et sa traduction concrète auprès des entreprises est un enjeu que la Région a clairement identifié. Grâce à une vaste offre d'aides et de dispositifs, en propre ou en partenariat, elle a ainsi investi plus de 80 millions d'euros en 2016 au service de la compétitivité et de l'emploi au travers de près de 4 000 interventions.

Afin de renforcer cette dynamique de développement et d'optimiser le soutien apporté aux entreprises dans leurs projets, de la création à l'international en passant par une innovation permanente, la Région a souhaité simplifier la présentation de cette offre pour une meilleure lisibilité et un accès facilité.

Désormais structurée en quatre packs (création-reprise, innovation, développement et export), correspondant aux différents stades de développement d'une entreprise, quelle que soit sa taille, cette offre régionale repensée comprend deux gammes principales de dispositifs, « Pass » et « Inno » : *Pass Investissement, Pass Compétitivité IAA, Pass Conseil, Pass Export RH, Pass Logistique, Inno R&D, Inno Faisabilité...* L'ensemble des aides et dispositifs est disponible sur le site **entreprise.bretagne.bzh**, qui présente également les solutions de Bpifrance pour soutenir les projets des entreprises bretonnes, en fonction de leurs besoins et de leurs profils. Une nouvelle brochure, qui sera largement diffusée, lui est également dédiée. ✨

LA RÉGION ACCOMPAGNE TOUTES LES ENTREPRISES BRETONNES

TOUT AU LONG DE LEUR VIE



Le « Pass ressources pédagogiques » pour tous les lycées bretons

Après une première année d'expérimentation de son dispositif d'achat des manuels scolaires et la prise en compte des retours d'expérience, la Région améliore et simplifie son action en faveur des lycéennes et lycéens bretons. Il s'agit de réduire les coûts des manuels scolaires et de tendre vers la gratuité. Les établissements pourront ainsi acquérir un fonds de ressources pédagogiques propre et accélérer l'acquisition de ressources numériques en remplacement des livres. Les associations de parents d'élèves seront aussi partenaires du nouveau dispositif. Doté d'un budget de 4,5 millions d'euros, le *Pass ressources pédagogiques* est une aide financière qui repose sur une convention annuelle. Elle est attribuée en priorité aux lycées, ou aux associations de parents d'élèves. Elle

concerne tous les lycées bretons publics et privés, d'enseignement général et technique et d'enseignement professionnel : 100 euros par élève dans l'enseignement général et technique, sur la base d'un tiers de l'effectif, et 50 euros par élève dans l'enseignement professionnel sur la base de la totalité de l'effectif, hors premier équipement.



Les voies navigables de Bretagne en ligne

Propriétaire de voies navigables depuis 2008, la Région investit en tant que maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement et de modernisation pour développer l'offre et la qualité des services offerts aux multi-usages de la voie d'eau. Elle en assure la gestion et l'entretien dans le respect des enjeux patrimoniaux et environnementaux. C'est pourquoi elle a lancé ce printemps un site internet dont la vocation est de fournir les informations utiles pour faciliter la pratique des canaux. Il permet entre autres de s'informer sur les conditions de navigation aux écluses, et de prendre connaissance des équipements de service proposés sur les chemins de halage pour les randonneurs et aux points d'accostage pour les navigants.

À découvrir sur <http://voies-navigables.bretagne.bzh/>



Comment fêter l'Europe en Bretagne ?

Cette année encore, les collectivités et associations se mobilisent pour fêter l'Europe durant tout le mois de mai, sur tout le territoire breton. Animations, conférences, visites, musique, cinéma, gastronomie... Divers événements seront organisés en marge du 9 mai, jour anniversaire de la déclaration Schuman, le texte fondateur de l'Union européenne. En complément des



initiatives des partenaires locaux, la programmation de la Fête de l'Europe s'enrichit cette année de portes ouvertes de projets. C'est l'occasion de faire connaître la diversité des réalisations rendues possibles grâce à l'Europe en Bretagne. Les différents événements de la Fête de l'Europe en Bretagne seront relayés sur le web et les réseaux sociaux du Conseil régional, à suivre via #FeteEurope #Bretagne #EuinmyRegion.

Plus d'information sur : europe.bzh, Facebook et Twitter @EuropeBretagne

Une alternative au désherbage chimique

Réduire, voire supprimer l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries et des espaces verts dont les collectivités bretonnes, les associations ou les entreprises ont la responsabilité : tel est l'objectif du dispositif de financement de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique mis en œuvre par la Région et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Opérationnelle depuis début 2016, cette aide doit permettre à ses bénéficiaires d'être plus ambitieux que la réglementation en vigueur, de

se positionner comme acteurs de la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne et d'œuvrer pour une meilleure qualité de vie. Les collectivités, associations et entreprises intéressées et répondant aux critères d'éligibilité peuvent adresser leur demande de financement avant le 11 juin 2017.

Modalités du dispositif et procédure sur : <http://www.bretagne.bzh/guichetunique2017-materieldesherbeage>

AGENDA

15.05.2017

Carrefour des territoires à Saint-Brieuc

23.05.2017

Carrefour des mobilités à Brest

29.05.2017

Commission permanente

22 et 23.06.2017

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh

Participez à la Fête de la Bretagne !

La Fête de la Bretagne bat son plein du 13 au 21 mai 2017. Déclinée sur 9 jours autour de la Saint-Yves, elle offre une programmation variée : concerts, danse, spectacles, animations, jeux... La Région apporte de nouveau son soutien aux associations, structures culturelles et touristiques, collectivités territoriales, qui souhaitent proposer des initiatives répondant aux valeurs de la fête : convivialité, modicité des tarifs, ouverture au grand public et valorisation de la Bretagne. Tous ces événements ont lieu sur l'ensemble du territoire breton, ailleurs en France et dans le monde (Chine, États-Unis, Irlande, Royaume-Uni, Vietnam...). À Bruz,



Argentré-du-Plessis, Plouguerneau, Pont-de-Buis lès Quimerch et la communauté de communes de Ploërmel, l'ensemble des acteurs de la commune ou de l'intercommunalité s'investissent à travers la mise en place d'animations, organisées pour le grand public. Plus de 220 événements à partager en famille ou entre amis pour redécouvrir une région festive, chaleureuse, plurielle et accueillante.

L'ensemble de la programmation est disponible sur fetedelabretagne.bzh, ainsi que sur l'application Fête de la Bretagne 2017, à télécharger gratuitement sur *App Store* et *Google Play*.

La Cop régionale est lancée

De la Cop 21 à la Cop régionale, la Bretagne entre de plain-pied dans la transition écologique et énergétique en lançant cette Cop bretonne qui ambitionne d'associer toutes les parties prenantes de la transition. Le 9 mars dernier, le « Carrefour des transitions » a réuni 700 participants, acteurs de l'eau, de la biodiversité, des ressources et déchets, de l'économie, de l'agriculture et du climat, pour dresser collectivement l'état des lieux et les grands enjeux pour réussir la transition en Bretagne. Après une table ronde pour ouvrir le débat avec une approche transversale, six ateliers ont réuni les participants pour réfléchir et échanger sur l'adaptation au changement climatique, la mobilisation citoyenne, l'attractivité des territoires, la transition économique, les enjeux maritimes, l'innovation technologique. Fin 2017 sera ouvert un cahier des engagements : accessible aux Bretonnes et aux Bretons, il proposera à chacun des actions concrètes. L'ensemble de la démarche sera suivie par un comité scientifique, garant de la méthode et des résultats. Un événement citoyen sera organisé fin 2018.

Plus d'information sur : bretagne.bzh/copbzh



Valoriser le fonds iconographique sur le patrimoine architectural breton

Fortement engagé dans les démarches participatives autour de la connaissance et de la valorisation du patrimoine breton, la Région renouvelle son invitation à participer à cette dynamique au travers d'un nouvel appel à projets autour des fonds iconographiques sur le patrimoine architectural ou mobilier de Bretagne. Adossé à un nouvel outil « photothèque du patrimoine breton » lié à la démarche d'Inventaire du patrimoine, il s'agit d'inviter les Bretons à participer à l'exploitation d'ensembles appartenant à ces fonds et à la mise en valeur d'une ou plusieurs collections clairement identifiées, justifiant d'un intérêt patrimonial et historique régional. En effet, depuis sa création en 1964, le

Service de l'Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne a constitué un important fonds photographique de plus de 500 000 clichés noir et blanc et couleur. Une partie de cet ensemble, numérique ou numérisé, peu ou mal contextualisé et documenté, n'a jamais fait l'objet d'une diffusion à la hauteur de ce riche corpus iconographique. Interpréter et valoriser « cet autre patrimoine » de la région est un enjeu majeur de connaissance et de transmission de la richesse des cultures régionales. Acteurs publics et privés peuvent présenter leurs projets jusqu'au 30 juin.

Modalités sur : bretagne.bzh, rubrique « appels à projets »

La Région prend part au débat sur l'avenir de la PAC

Grande région agricole française dans de nombreuses productions, la Bretagne bénéficie chaque année de près de 560 millions d'euros d'aides de la Politique Agricole Commune (PAC). Les enjeux de la future PAC d'après 2020 sont vitaux pour l'agriculture bretonne. Désormais chargée de la gestion du second pilier de la PAC (la politique de

développement rural qui a pour objectif de maintenir le dynamisme socio-économique des territoires ruraux), la Région souhaite jouer pleinement son rôle dans les débats sur la construction de la future PAC. C'est pourquoi Jean-Yves Le Drian a proposé début mai une première contribution dans le cadre d'une consultation publique organisée par la

Commission européenne. À l'automne 2017, La Région entend organiser une consultation en Bretagne pour étayer une position bretonne sur la PAC d'après 2020. Ces travaux alimenteront un document d'orientation soumis au vote des élus régionaux et porté auprès de la Commission européenne et du Ministère de l'agriculture.

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS Intercommunalités/Région : une relation renouvelée au service des territoires

Les modifications des périmètres d'intervention des collectivités territoriales intervenus ces dernières années, dans le cadre des lois MAPTAM et NOTRe, bouleversent le paysage institutionnel breton. Ainsi, le Conseil régional pilote à présent les politiques économiques, ainsi que des secteurs de la formation et de l'enseignement supérieur, des transports ou encore de l'environnement. La carte des intercommunalités a été remodelée du fait des nouveaux seuils de population, certaines de leurs compétences se voient renforcées, quand les Départements se retirent du champ économique.

Ces bouleversements profonds appellent un changement de nos méthodes et schémas d'organisation. Loin de considérer cela comme une difficulté à contourner, nous saisissons ces évolutions comme une opportunité, celle de réinventer collectivement l'action publique.

2017 sera donc l'année qui verra une nouvelle relation entre les intercommunalités et la Région Bretagne s'instaurer.

En réalité, ce lien particulier est tissé de longue date, puisqu'en juin 2016 l'assemblée régionale avait entériné la construction d'une relation partenariale renouvelée et renforcée avec les 59 EPCI.

L'enjeu premier identifié est celui du développement économique. Après plus d'un an de travaux, nous avons en février dernier présenté et adopté un dispositif qui aboutira dans les mois qui viennent à des contractualisations bipartites.

Ces engagements réciproques permettront d'élaborer une stratégie conjointe adaptée au tissu économique local et aux enjeux spécifiques de chaque intercommunalité, tout en assurant le déploiement de dispositifs d'accompagnement des entreprises.

À l'heure où nous entrons dans la phase de mise en œuvre opérationnelle des ambitions de la glaz économie, nous faisons le choix de la territorialiser, avec pour objectif, à terme, d'aboutir à la mise en œuvre d'un véritable service public de l'accompagnement des entreprises. Des expérimentations seront proposées pour y intégrer la dimension compétences humaines, et élargir très prochainement cette coopération aux domaines de la formation et de l'accompagnement vers l'emploi.

Par ailleurs chef de file de la transition énergétique et climatique en Bretagne, le Conseil régional a, sur ce sujet également, voulu travailler avec les intercommunalités, qui s'emparent des nouvelles possibilités d'actions qui leur sont maintenant offertes en la matière. Parallèlement à la COP régionale, dont le lancement a réuni plus de 700 personnes le 9 mars dernier à Saint-Malo, l'objectif collectif réaffirmé est de réduire d'un quart la consommation énergétique et de produire 28 % des besoins en énergies renouvelables d'ici 2020.

Là également, nous choisissons pour méthode la construction d'un partenariat sur la base de la concertation, permettant une large mobilisation au service de la transition de notre région.

Nous en sommes convaincu-e-s, tous les territoires, dans leur diversité et leur complémentarité, ont un rôle à jouer dans le défi du développement de la Bretagne.

www.groupe-ps-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Dans quelques semaines la LGV desservira la Bretagne. Cette arrivée met en lumière le sens de l'action publique de la Région, en matière de développement des transports collectifs. L'ambition régionale y est à la fois portée par l'augmentation de 20 % de la desserte ferroviaire mais aussi par des tarifs TER inchangés. De plus, les gains de temps profiteront à tous les territoires et prioritairement à ceux les plus éloignés, ceci dans une perspective d'équité pour toutes les Bretonnes et tous les Bretons.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS Région/EPCI :

Un projet de territoire partagé

Dans le cadre de la loi NOTRe, Le tandem Région/EPCI bretons est nécessaire dans la nouvelle organisation économique régionale. La mise en œuvre « du guichet unique » illustre entre autres la volonté de la Région d'une fusion des stratégies régionales (Glaz économie) et locales des 59 EPCI ; assurance d'un profond maillage du territoire en tenant compte des spécificités locales, d'un service de proximité, d'accompagnement et de soutien des entreprises.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES Des stratégies pour nos diversités

La Région Bretagne adapte sa stratégie pour les territoires en fonction de leurs réalités, au travers de contrats spécifiques pour les métropoles, pour nos 21 pays ou pour les îles, la relation est renforcée avec les EPCI, les moyens priorisés là où il manquent le plus. Le tout au travers de critères définis ici en Bretagne, comme pour notre nouvelle stratégie économique au service de filières et de l'innovation. La Bretagne de demain se construit par ses diversités.

marie.le-cam@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES Économie : L'importance de l'apprentissage

En matière d'économie nous souhaitons avant tout mettre l'accent sur l'apprentissage.

« Les apprentis connaissent moins le chômage, accèdent plus rapidement au CDI, voire à la création de leur propre entreprise. Or que constatons-nous ? une réduction des crédits ! C'est particulièrement net pour le programme qui a pour but de promouvoir les contrats d'apprentissage. Leur maximum c'était 2012, 49,4 M d'euros. Nous sommes désormais à 28 M d'euros et entre 2016 et 2017, la baisse de la ligne de crédits destinés à l'apprentissage est de -13,6 %. C'est là un paradoxe que nous n'acceptons pas. Que nous dénonçons. Paradoxe d'autant plus inquiétant que c'est un objectif du Conseil régional. Même le Ceser s'interroge sur le fait que les crédits diminuent dans les proportions que j'indiquais : -13,6 % »

En conséquence, dans notre contre-budget, nous avons demandé une augmentation des crédits budgétaires consacrés à l'apprentissage, apprentissage qui est une de nos priorités.

Extraits du propos de Marc Le Fur lors du vote du budget.

www.droiteetcentredebretagne.fr

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE FRONT NATIONAL Politique de la ville : les quartiers immigrés privilégiés

Les élus Front National dénoncent au titre de la politique de la ville, l'investissement par la Région de 14 millions d'Euros pour les quartiers dits « sensibles » en Bretagne.

Depuis des décennies, des milliards sont investis dans ces quartiers, par le biais de « rénovations urbaines » ou de subventions à d'obscures associations.

Droite et gauche prétendent ainsi lutter contre la pauvreté, mais c'est illusoire. La vraie pauvreté est rurale. Elle n'est pas dans ces quartiers gavés d'aides, aux services publics omniprésents et profitant, de la dynamique des grandes villes.

Les problèmes de ces quartiers sont tout autres : insécurité, trafics de drogues, montée d'un islamisme mettant en danger les libertés des femmes et notre mode de vie. Les subventions publiques n'y changeront rien, car pendant qu'on repeint les façades, les habitants rasent les murs. En réalité, il faut traiter le mal de ces quartiers à la racine : l'immigration massive !

Contact : groupefnbretagne@gmail.com